

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1762>



Temps de travail des enseignants

# PARTICIPEZ À L'OPÉRATION VÉRITÉ

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: mardi 14 novembre 2006

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

**Le SNES-FSU 89 vous invite à évaluer le temps réel consacré à votre activité professionnelle, tant pour les activités régulières que pour celles réparties plus inégalement dans l'année scolaire.**

Quand, de tous côtés, on s'acharne à dénigrer les enseignants et à vouloir aggraver encore plus nos conditions d'exercice du métier, mesurer notre temps de travail réel, le faire connaître, obtenir l'ouverture de discussions, c'est une urgence.

imprimez et complétez le questionnaire ci-dessous et remettez-le au correspondant SNES de votre établissement ou adressez-le directement à la :

« *Section départementale du SNES-FSU 89, 185 Rue Campenon 89700 TONNERRE* ».

Après dépouillement, le SNES-FSU 89 diffusera les résultats de cette enquête grandeur nature.

## Ensemble, rétablissons la vérité !

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

### **Questionnaire sur le temps de travail des enseignants**

Enquête "VS Vérité" à imprimer, compléter et retourner au SNES-FSU 89 ou remettre au correspondant SNES de votre établissement